



REGION ACADÉMIQUE MAYOTTE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DEVENIR FORMATEUR POUR L'EAFC

Plusieurs décharges d'enseignants du second degré sont proposées (pouvant aller de 4 à 9h).

Vous souhaitez vous engager dans les actions portées par l'Ecole Académique de la Formation Continue, n'hésitez pas à porter votre candidature. Les besoins sont directement en lien avec les priorités académiques de formation. Les thématiques à déployer en académie ci-dessous ont été priorisées et doivent aboutir à des formations :

Gestion de classe, gestes et postures, sciences cognitives, apprentissage, différenciation pédagogique, EAVR, école inclusive, égalité filles-garçons, utilisation pédagogique de l'IA, développement de la voie professionnelle (profan transfer, développement professionnel des professeurs et des DDFPT), compétences psychosociales Educations à (EMI, EAC, EDD, EMC), ouverture internationale (nécessite un investissement de deux ou trois ans), co-éducation, culture (développement des formations liées à l'EAC et lien avec le CDP). FLS-/FLE, ludo pédagogie, classe dehors, utilisation pédagogique de Magistère (pilotage académique), phare.

Un investissement vous sera demandé pour améliorer vos compétences. Vous pourrez préparer le CAFFA ou participer à un groupe national de formation de formateurs.

La mission de chaque personnel est de diffuser, former et développer vos compétences et de former une communauté de formateurs autour des missions et thématiques que vous porterez.

Le travail collaboratif au sein de l'EAFC est un prérequis. L'échange avec les autres collègues déchargés ou permanents est, encore plus que le reste, une obligation. L'EAFC porte les valeurs de la bienveillance, de l'intérêt des élèves au plus haut point. C'est dans cet esprit collectif que vous devez vous situer avant de porter votre candidature à ces décharges.

Les personnels déchargés travailleront le quota horaire dédié en présentiel (de 4 à 9h). Le reste avec le même horaire se fera en télétravail.

Des missions seront portées par chacun des personnels et des objectifs clairs seront fixés.

Vous avez jusqu'au 28 mai 2025 pour nous adresser votre souhait de participer à ce collectif en nous envoyant sur eaafc@ac-mayotte.fr votre CV et lettre de motivation qui devra être axée sur les thématiques pour lesquels vous pensez apporter une contribution significative à la formation continue de l'Académie de Mayotte.